

# LAVersanne

Bulletin municipal 2023



**MÉMOIRE**  
LE COMITÉ  
FNACA

**COMMERCES**  
LES MARCHÉS  
SAISON 3

**HISTOIRE**  
L'ŒUVRE DE TOUS  
LES RUTHIANGERS

# INFOS MAIRIE

## Mairie de la Versanne

Le Bourg  
79 route de Ruthiange  
42220 La Versanne

04 77 39 61 31  
mairie-la-versanne@wanadoo.fr  
www.cc-montsdupilat.fr/commune/la-versanne

### Horaires d'ouverture

Les lundis et jeudis de 13h à 16h30  
1<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> samedis de 9h à 11h



### INFOS ÉVÉNEMENTS



Mairie de la Versanne  
villagedelaversanne  
Mairie de la Versanne

# SOMMAIRE

## CHRONIQUE DE RUTHIANGE

État des lieux ..... p 4-5

## FINANCES

Budget 2023 ..... p 6

## EN IMAGE

Repas des aînés ..... p 7

## DEVOIR DE MÉMOIRE

11 novembre 1918 ..... p 8

## VIE ASSOCIATIVE

JSCV ..... p 9

## ANNUAIRE

Nos professionnels ..... p 10

## COMMERCE

Saison 3 les marchés ..... p 11

## CCAS

L'atelier créatif de Noël ..... p 12

## SENIORS

Nos résidents à l'Ehpad .... p 13

## HISTOIRE & PATRIMOINE

Le patois tout craché ..... p 14

## FAMILLE

Noces de diamant ..... p 15

## HISTOIRE & PATRIMOINE

L'œuvre de tous ..... p 16-17

## CÔTÉ CUISINE

Avec les orties de la Versanne.... p 18

## ENVIRONNEMENT

Pilat propre..... p 19

## CULTURE

Bibliothèque ..... p 20

## ACTIVITÉ

Une maille à l'endroit ..... p 21

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le PAT ..... p 22

## ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets ..... p 23

# EDITO DU MAIRE

Cette année nous sommes à mi-mandat, ce qui nous conduit à passer en revue ce qui a été fait par rapport à nos objectifs et de mesurer ce qui reste à faire en sachant que les prévisions dans le domaine de la gestion d'une collectivité publique sont souvent contrariées par des impondérables de toute nature.

Notre engagement initial vis-à-vis de nos concitoyens visait l'essentiel, soit ce qui représente une priorité pour les habitants d'une localité rurale comme La Versanne. Le patrimoine construit était placé en début de liste en raison d'urgences évidentes ; le réseau de voirie qui doit être un travail permanent ; l'eau devenue depuis une préoccupation majeure ; une gestion des dépenses appropriées.

La mairie, construction patrimoniale du centre-bourg et lieu de vie pour 4 locataires, a bénéficié du remplacement de l'ensemble de ses fenêtres, et actuellement, un programme de réaménagement de la salle polyvalente est en cours pour adapter l'espace et la consommation d'énergie à son utilisation. L'ancienne école de hameau des Préaux ne pouvait plus recevoir de locataire, trop vétuste, sa transformation en gîte de groupe est possible grâce aux recettes que génèrent ce type d'hébergement touristique. Le projet est au niveau APD, lequel doit être validé par les Gîtes de France. Reste le presbytère qui ne manque pas d'alimenter les discussions de nos réunions de commission bâtiments sans que pour autant une solution émerge.

La voirie bénéficie de la plus grande attention sans que nous soyons en mesure de réaliser tous les travaux nécessaires en raison de notre endettement et des subventions qui se limitent au réseau voie communale. La fermeture de la route de La Biousse pendant plus d'un an a été la principale préoccupation des élus, finalement la situation a été rétablie après de multiples aléas administratifs. Par contre, la distribution d'eau en quantité suffisante pour les abonnés au réseau public reste une source d'inquiétude majeure car cette ressource naturelle se réduit chaque année. La situation est d'autant plus compliquée par le législateur qui a décidé de transférer cette compétence à la Communauté de Commune ce qui empêche de lancer des investissements appropriés pour garantir la fourniture d'eau à tous. La commune a la connaissance du réseau depuis toujours et naturellement la compétence, mais la loi oblige le transfert de sa gestion technique et financière pour permettre une meilleure gestion d'après le Ministère de l'Écologie, c'est l'avenir qui validera ses propos.

Vous avez du remarquer que depuis 3 ans le fonctionnement des services techniques avait changé. Nous n'avons plus d'agent permanent sur le terrain, du personnel contractuel ou des prestataires extérieurs font ce travail à la demande. Ce mode de fonctionnement économique nous convient car les tâches sont exécutées par des personnes dont c'est la spécialité. Donc, ne soyez pas surpris de rencontrer différentes personnes travailler sur le territoire communal et réservez leur le meilleur accueil.

Je remercie celles et ceux qui s'impliquent dans la vie collective de notre village, favorisent les rencontres et entretiennent les liens entre ruthiangers. Je vous souhaite un bel été.

André Geourjon  
Maire de la Versanne

# JUIN 2023 - N°27

Responsable de publication : André Geourjon  
Rédaction & mise en page : Commission communication - La Versanne  
Photo de couverture : André Geourjon - Imprimerie GRAPHEOS

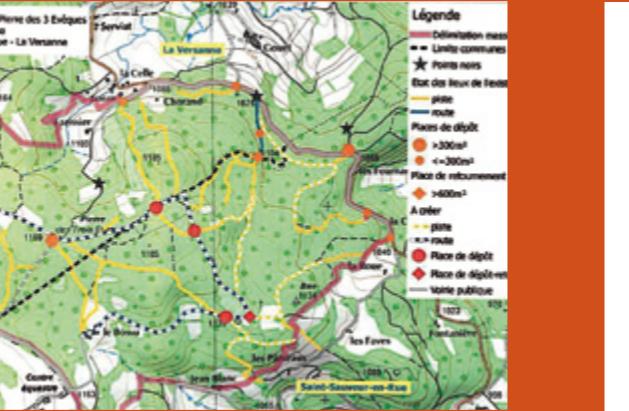


# LA CHRONIQUE DE RUTHIANGE

## ÉTAT DES LIEUX

### LA DESSENTE FORESTIÈRE «LA PIERRE DES TROIS ÉVÈQUES»

Avec le concours du CNPF, dans le cadre du soutien à la filière bois une desserte forestière est créée en limite de La Versanne, des Chaumasses à Charronde. Saint-Sauveur est maître d'ouvrage du projet. Aménagée, pour faciliter l'exploitation des bois, elle va aussi être utile pour l'intervention des secours auprès des usagers du secteur, exploitants forestiers ou promeneurs, mais aussi permettre une éventuelle intervention contre un incendie. Sa longueur totale est 2.7 km, des Chaumasses au Bossu et d'une largeur de 3.5 à 4 m afin que les grumiers puissent circuler. Plusieurs dépôts pour le chargement de grumes sont prévus, des tronçons de chemin sont à créer en totalité avec empierrement. Les travaux finis, le chemin sera classé chemin rural et les communes auront la charge de son entretien. Le coût total s'élève à 108 826€ ht dont 80% de subventions et 20% de participation des propriétaires ayant droit. Les deux communes remercient les propriétaires qui ont participé au projet et cédé



du terrain tout en participant à l'équilibre financier du projet qui a un intérêt général et valorise un territoire de 100 ha.

*À noter que le sentier en boucle de La Versanne intitulé La Pierre des Trois Évêques est fermé pendant les travaux.*

### LE GÎTE DES PREAUX

L'ancienne école de hameau va retrouver un usage public avec le changement de destination décidé par les élus. Le soutien technique des Gîtes de France, l'analyse financière prenant en compte l'endettement de la commune grâce au retour d'investissement assuré par les locations et la possibilité d'obtenir des subventions pour équilibrer le plan de financement garantissent la faisabilité du projet. La maîtrise d'œuvre (MOE) est assurée par le bureau d'étude Activ Archi représenté par Mr Peyret Eric accompagné de Mr Vernay économiste et d'associés techniques tel que ICOBA et COGIFLUIDE. Les travaux concernent seulement le bâtiment principal, le préau et les abords feront l'objet d'autres programmes. D'après les premières investigations les murs et la toiture seront conservés. Les trois niveaux intérieurs sont à rénover en totalité. L'investissement total s'élève à 371 000€, cinq financeurs sont sollicités, une subvention de 20 000€ a déjà été obtenue dans le cadre du programme «révolution» du SIEL destiné à soutenir les initiatives d'économie d'énergie. L'avant-projet définitif (APD) est en cours puis la consultation des entreprises sera lancée avec l'espoir que les offres seront dans le cadre du projet financier.

### LE CARREFOUR DES POMMEAUX BLANCS

Ce lieu peut être considéré comme un hameau au sens foncier du terme, car actuellement cinq habitations sont en résidences principales et une exploitation agricole fait de la vente directe. Ce contexte a conduit la municipalité à réaliser un aménagement du carrefour. Les travaux ont été achevés en début d'année avec la pose des glissières de sécurité par les élus et l'entreprise Escoffier Travaux Agricoles.



### L'EFFONDREMENT DES MOUNIÈRES

Depuis le 22 février 2022 la voie communale qui relie le hameau de La Biousse à la route D1082 est fermée à la circulation en raison de l'effondrement d'un mur de grange d'un particulier dont la propriété jouxte la route. Pour les assurances et leurs experts, le sinistre est d'une très grande complexité. Différents scénarios sont étudiés dont certains travaux atteignent près de 200 000€, de budget. La commune invitée à différentes réunions suit très attentivement l'évolution du dossier. Cela a duré plusieurs mois jusqu'au jour où les assureurs ont informé la municipalité qu'elle devra finalement prendre à sa charge les travaux routiers car une jurisprudence indique que pour ce type de situation, le mur de soutènement, son accotement, la chaussée et le mur en amont forme un ensemble à la charge du propriétaire de la chaussée ! C'est donc seule que la commune entreprend la recherche d'une solution. Une fois celle-ci trouvée, elle doit au final réaliser le travail car le maçon retenu ne sera pas disponible pour faire l'ouvrage. Ce sont donc trente mètres cubes de béton qui ont bouché le trou, coulés avec l'aide de l'entreprise Escoffier Travaux Agricoles. L'expression de Jules Renard trouve ici tout son sens, "quand on n'a plus à compter sur rien il faut compter sur tout" et surtout sur soi-même. Avec la réouverture à la circulation ce printemps, les usagers de la route seront soulagés. Malgré les innombrables réclamations enregistrées par le secrétariat et les élus, la Municipalité souligne la patience de celles et ceux qui ont subit ce désagrément au quotidien !

### LES DOSSIERS EN COURS...

#### L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

D'après le conseil juridique de la commune, un avocat a été choisi par le Bureau d'étude lyonnais «Atelier de Montrottier» responsable des malfaçons, pour appeler en cause les assureurs de la commune. Le délai très long imposé par ce type de procédure inquiète la municipalité car parmi les fautes techniques constatées, la commune a rappelé dernièrement que sans intervention rapide, des canalisations dépourvues de bacs de décantation allaient s'obstruer suivant les caprices de la météo.

#### LE PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune a engagé une révision allégée du document d'urbanisme pour corriger les erreurs constatées suite à la dernière modification mais aussi pour revoir certains zonages. Cette évolution peut entraîner une étude environnementale supplémentaire en raison des zones Natura 2000 d'un coût de 10 000€ que la commune n'accepte pas car son financement n'est pas possible. Une démarche est actuellement entreprise pour savoir si cet investissement serait éligible dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD).

#### LE SITE INTERNET

Tout semblait bien se dérouler en 2020 lors des premiers contacts avec l'informaticien de Bourg-Argental. Plusieurs rencontres ont permis de lancer les travaux, les fonds photographiques du village ont été transmis, le nom du domaine a été réservé (la-versanne.fr), l'architecture de base a été défini afin que le site internet soit la vitrine du village... la commande passée mais le travail n'a jamais été fait. Le magasin d'informatique est fermé depuis plusieurs mois. Pour ne pas rester plus longtemps sans ce support d'information, les élus de la commission communication ont contacté l'association des maires ruraux. Un de ses services propose ce type de prestation qui semble convenir afin que La Versanne possède enfin un site internet.

#### L'AMENAGEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE

Restée en l'état depuis sa création dans les années 80, elle a eu au fil du temps plusieurs utilisés, celle de permettre aux habitants de se retrouver lors des fêtes de village, cérémonies, lieu de réunions, activités diverses puis lieu de culte pendant les travaux de rénovation de l'église. Avec la création de l'Espace Plein Air (EPA) elle a perdu de son intérêt, bien que placée au cœur du village, elle n'offre pas le cadre de sa concurrente dotée d'une accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Pour lui redonner une nouvelle jeunesse et une meilleure utilité avec plus de confort, la municipalité envisage la pose d'une cloison amovible afin de limiter le chauffage et l'éclairage à l'espace utilisé. Une demande de subvention dans le cadre des fonds verts a été sollicitée pour financer la cloison, le remplacement des convecteurs et la gestion de l'éclairage.

# FINANCES

## BUDGET 2022 SIMPLIFIÉ

### *La commune*

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES RÉELLES	243 589 €
RECETTES RÉELLES	193 085 €
INVESTISSEMENT	
DÉPENSES RÉELLES	134 187 €
RECETTES RÉELLES	168 742 €

### *L'eau - l'assainissement*

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES RÉELLES	46 440 €
RECETTES RÉELLES	48 943 €
INVESTISSEMENT	
DÉPENSES RÉELLES	32 179 €
RECETTES RÉELLES	44 569 €

## BUDGET PRIMITIF 2023

### *La commune*

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	256 850 €
RECETTES	256 850 €
INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	685 308 €
RECETTES	685 308 €

### *L'eau - l'assainissement*

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES RÉELLES	27 402 €
RECETTES RÉELLES	64 900 €
INVESTISSEMENT	
DÉPENSES RÉELLES	77 295 €
RECETTES RÉELLES	96 769 €

## LE BUDGET DANS LE DÉTAIL

Le relèvement des impôts fonciers de près de 9% en 2022 représente une augmentation importante pour les résidents de la commune mais nécessaire pour assumer toutes les charges de fonctionnement. À cela s'ajoute le remboursement de la deuxième tranche du prêt à court terme de 100 000€ souscrit en 2020 pour couvrir les dépenses préalablement engagées. Cette année une hausse de la taxe d'habitation des résidences secondaires a été votée puis annulée par une directive de l'État qui exige que la taxe foncière soit relevée du même niveau, ce qui n'était pas initialement prévu. Le Conseil Municipal a finalement décidé de ne pas relever les impôts cette année dans l'attente d'informations plus précises sur les modalités de révision de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Les investissements prévus pour l'exercice en cours concernent principalement la création du gîte de groupe des Préaux pour un montant de 371 000€, pour le plan de financement 5 partenaires potentiels sont sollicités et un emprunt de 200 000€ souscrit par la commune remboursable par les produits de location. La révision allégée du document d'urbanisme a un coût de 11 000€, une subvention est accordée par le département de 7000€. Par contre si nous avons obligation de réaliser une étude environnementale d'un coût de 10 000€ son financement n'est pas assurée, en conséquence le dossier est en attente. Ce dossier de modification du PLU est important pour la commune car il permet plusieurs corrections de zonage entre les zones agricoles et naturelles mais, aussi pour libérer du foncier appartenant à la commune et ainsi réduire l'endettement. Les autres dépenses significatives concernent les travaux de voirie, notamment le chemin rural des Pommeaux Blancs qui devra avoir un statut de voie communale pour bénéficier des aides du département.

# EN IMAGE

## CONCOURS

La commune a participé au concours photo de l'Essor l'entrée du village obtient le 1<sup>er</sup> prix au congrès départemental des maires en octobre 2022.



## REPAS DES AÎNÉS

C'est avec toujours le même enthousiasme et le même dynamisme que le repas de nos aînés de plus de 70 ans accompagnés pour certains de leurs conjoints a permis de réunir 40 personnes . Le repas a eu lieu le 10 octobre au restaurant «La Ravarine» sur le plateau de La République.



## ENFANTS-PARENTS «TU JOUES»



Financée par le CCAS, la ludothèque «TU joues», s'installe et vous accueille dans la salle de L'EPA le 3 ème mercredi du mois de 10h à 12h, avec jeux et jouets pour tous les âges. C'est l'occasion d'échanger, de partager des conseils ludiques et un moment convivial. Parents, grands-parents n'hésitez pas à accompagner vos enfants, petits-enfants. Laure ou Magalie vous accueillent très chaleureusement autour d'une partie de jeu, ce qui permet des rencontres avec les familles des communes voisines. Ce mercredi 5 avril 2023, 13 enfants, 10 adultes ont enchaîné les parties de Tour infernal, l'île interdite, les sardines, le dingo-disques. Les tous petits ont apprécié le toboggan et ont partagé leur repas préparé dans la dinette.



## VIE ASSOCIATIVE LE COMITÉ FNACA

**1954-1962, Une période trouble pour la France, la guerre d'Algérie, comme toutes les communes, la Versanne a vu partir sa jeunesse pour de longs mois vers une terre inconnue.**

Ce n'était pas pour des vacances au soleil, mais pour un conflit qui ne les concernait pas. Les informations donnaient de mauvaises nouvelles, embuscades et opérations militaires. Les familles vivaient dans l'angoisse permanente, mais heureusement tous ces jeunes gars sont rentrés au pays sains et saufs.

Très vite ils ont souhaité se réunir et ont adhéré à la FNACA dans les années 60. À chaque occasion, voyages, banquets, ils étaient heureux de se retrouver.

Ces petits bonheurs ont duré de longues années et puis les rangs se sont éclaircis. La vie du comité n'était plus possible. Nous avons donc décidé de le dissoudre. Le groupe FNACA de Bourg-Argental nous a accepté fraternellement. Nous les remercions chaleureusement.



«Photo d'archive du comité au début de la FNACA, beaucoup de nos chers disparus sont sur cette photographie» René Bouhours

## DEVOIR DE MÉMOIRE 11 NOVEMBRE 1818

**Le sacrifice des Poilus continue d'obliger les responsables politiques, des collectivités, associations diverses et population. À La Versanne on n'a pas oublié que 32 enfants du village ne sont pas revenus de la Grande Guerre. Plusieurs blessés ont terriblement souffert bien après l'armistice. Toutes les familles ont été marquées.**

C'est le Maire-Adjoint Jean-Bernard FERNANDEZ qui a dirigé le protocole. Lequel a débuté par le dépôt de la gerbe par un représentant de la FNACA accompagné de son Porte Drapeau Robert MAISSE, du Souvenir Français représenté par son Président cantonal Gérard DEGRAIX et Serge CHARROIN. Puis, la lecture du message du ministre des armées par Gaspard RECANATI, enfant du village qui accorde beaucoup d'intérêt

aux commémorations depuis plusieurs années, dont sa présence pour cette mission a été très appropriée car pour le ministère «ce souvenir, ce sont les jeunes générations qui doivent désormais s'en emparer, pour venir raviver la flamme de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, pour notre liberté». Après La Marseillaise qui a clôturé ce temps de recueillement les participants ont été conviés par la municipalité au verre de l'amitié.



## VIE ASSOCIATIVE JSCV

**La traditionnelle journée Festirando s'est déroulée le dimanche 3 juillet. Sous un beau soleil 120 marcheurs ont parcouru la randonnée organisée par l'association avant de déguster la paella préparée par l'équipe de cuisiniers. Vu le nombre grandissant des convives un deuxième chapiteau avait été prévu à cette occasion.**



Le 29 juillet la section pétanque avait invité le club de pétanque de Saint Sauveur en Rue. Les parties se sont déroulées dans une chaude ambiance et se sont terminées par un mâchon préparé par les organisateurs.



Fidèles au poste, les gymnastes de la JSCV pour rien au monde ne manqueraient ce rendez-vous du lundi soir !



JSCV randonnée d'automne



La randonnée d'automne a eu lieu le 9 octobre , partis de Marlhes les marcheurs on rejoint le crêt de Chaussitre puis ont regagné le village à travers la campagne sous un beau soleil. La matinée s'est terminée par un repas pris en commun au restaurant de Jonzieux.

# ANNUAIRE NOS PROFESSIONNELS

## Alimentation -Restaurant

**La Ferme des Pommeaux Blancs** (élevage de chèvres de race Massif central) propose des fromages de chèvres du frais au très affinés en passant par les crémeux ainsi que des confitures de lait, conserves de viande de chevreau et savon au lait de chèvre. Caissette de chevreau sur commande.  
**La boutique au lieu-dit les Pommeaux blancs est ouverte les mardis et vendredis de 17h30 à 19h, les jeudis et samedis de 9h30 à 12h30.**  
«Au plaisir de vous y accueillir». Evelyne Cousineau

**L'auberge des Grands Bois** restaurant - Vente de produits régionaux - organisation des samedis dansants

**Les Trois Croix, 42220 La Versanne**  
direction@aubergedugrandbois.fr  
Tél. 04 77 39 60 70

**Le petit sauvage** vente de plats à emporter et produits transformés en partenariat avec Dame Nature

Tél. 04 77 39 03 46

## Bien-être

### Atelier Mains'Sages

**Martine Louison vous propose des massages bien-être de 30mn à 1h30 - Massage californien, suédois, récupération sportive, réflexologie plantaire, chaque massage est adapté à votre besoin. Bons cadeaux à offrir**  
sur rendez-vous au 06 32 72 02 77

## Loisirs

### Acrobois Pilat

**Le plus grand parc accrobranche de la région !**  
Tous nos parcours sont en ligne de vie continue, impossible de se décrocher. Les parcours sont accessibles à partir de 2 ans. Les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Les enfants de 2 à 6 ans peuvent évoluer en toute sécurité dans le village des elfes et sur le parcours d'initiation. Prévoyez une tenue de sport qui ne craigne pas d'être salie. Snack avec terrasse ouvert de 12h à 18h.  
Sentier découverte interactif, pétanque, randonnée et location de VTT électriques en juillet et août.

**Réservation vivement conseillée**  
**Les Trois Croix 42220 La Versanne**  
06 62 46 12 33  
www.les-acrobois.fr

## Santé

### Psychologue du Vieillissement

Karine Gravelin - domicile et institution  
103, route de la Biouze - 42220 La Versanne  
Tél. 07.67.01.65.10

# ANNONCES RECHERCHE

## Prairie

Recherche dans le cadre d'un projet d'installation en production de plantes médicinales et petits fruits rouges (sol vivant + agro-foresterie) en AB, un terrain (type prairie permanente) dans le Haut-Pilat, d'un superficie de 2,5 hectares minimum.

Achat ou fermage  
**Olivier DECROIX**

## Terrain

Porteur de projet de création d'une pépinière d'arbres d'origine locale pour la plantation de haies bocagères, je recherche un terrain (en achat ou fermage) dans le Pilat, de plus ou moins 1 Ha, pour mettre en place cette activité.

**bruno.reghem@gmail.com**  
tel. 0648529816

# AGRICULTURE FIN D'ACTIVITÉ

Après plusieurs générations familiales de paysans Michel Heyraud a pris sa retraite le 31 décembre 2022, sans repreneur. La fin d'une époque également pour ce concept de corps de ferme attenant à l'habitation de l'exploitant. Désormais il ne reste plus que deux agriculteurs producteur de lait, en 1950-60 il y en avait 60. Les trois exploitent 10% du territoire de la commune.



# COMMERCE

## SAISON 3 DES MARCHÉS ANIMÉS

**L'initiative d'un élu, Nicolas, a porté ses fruits puisque une nouvelle série de cinq marchés animés a débuté en avril et se terminera fin août.**

Ces marchés ont cette volonté éthique de commercer avec des producteurs locaux pour une clientèle de proximité ou de passage à la recherche de produits alimentaires dont on connaît parfaitement le circuit de production. Pour ce premier rendez-vous, les organisateurs ont mis l'accent sur les plants. Car les travaux de jardinage ont débuté et pour avoir un potager précoce, c'est à cette époque qu'il faut mettre les premiers plants en terre. Le marché de mai a mis les fleurs à l'honneur qui donneront la couleur à l'approche de la fête des mères. En juin les fruits rouges s'imposeront. En juillet les confitures permettront d'échanger des recettes puis en août

les grillades clôtureront cette animation commerciale estivale. Du côté de l'animation, les créateurs locaux montrent leur habileté et proposent des articles uniques qui se démarquent du commerce de masse car ils peuvent se personnaliser à la demande. En avril le camion mobile d'optique bourguignon était présent, bien équipé pour réparer, resserrer ou conseiller pour bien habiller son regard. Le marché se déroule de 9h à 13h à l'Espace Plein Air (EPA), une buvette tenue par l'association JSCV permet de se désaltérer et partager un moment de convivialité avec les Ruthiangers.



**Lors de ce premier marché du mois d'avril dédié aux plantations, l'animation a été assurée par le cordier Bernard Heyraud, qui nous a partagé son savoir-faire dans l'art de la confection de corde.**

## CCAS

### L'ATELIER CREATIF DE NOËL



*Il y a quelques années le CCAS proposait un atelier créatif aux enfants pour décorer le sapin de Noël qui prend place dans la salle communale afin que le Père Noël soit reçu comme il se doit.*

Cette fin d'année 2022, le samedi 10 décembre l'activité a été remise au goût du jour par Nicole avec l'aide de Marie-Odile et Marie-Claude. Une dizaine d'enfants accompagnés des parents ou grands-parents ont participé à cette activité. Ce sont des petites mains très adroites qui ont découpé, colorié, collé, et surtout pailleté des boules de Noël, des étoiles, des babets, toutes ces créations ont été déposées sur le sapin. Un goûter a terminé cette belle après-midi.



### L'ARBRE DE NOËL

*Samedi 17 décembre le CCAS a convié tous les enfants à l'Arbre de Noël !*

*Cette invitation concernait les enfants nés en 2022 jusqu'à l'âge de 12 ans soit 68 enfants de notre commune.*

Après quelques mots d'accueil de Monsieur le Maire, c'est un Père Noel très attendu et fort sympathique qui a remis un cadeau à chaque enfant présent (un très beau livre, une place de cinéma).

Se retrouver après ces dernières années de confinement autour d'une collation pour échanger redonne le moral à beaucoup de personnes.



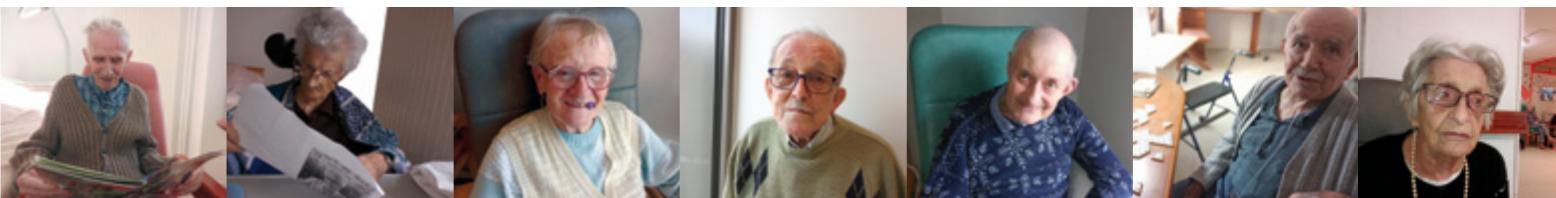
## SENIORS

### NOS AÎNÉS RÉSIDANTS À L'EHPAD

*Chacun à son rythme de vie à l'EHPAD de Bourg-Argental. Tous ont le sourire, et le temps s'écoule et s'équilibre entre les temps de repos et les activités proposées par l'établissement.*

Ils apprécient de se rencontrer, de se donner une poignée de main, prendre un moment pour échanger. Joseph Courbon se repose en regardant une revue, Thérèse GEOURJON a une pensée pour Marcelle BARRALON, Marinette DUPLOMD arrive d'une belle balade autour de Bourg, Joseph Morel regarde les beaux jours qui arrivent, Marcel PARRIN, plus discret, souriant, vous fait savoir que la table est généreuse et très bonne, Maurice Bruyère apprécie beaucoup les temps d'activités, Jean CHENEVIER occupe le temps avec un jeu de société en attendant d'aller prendre le soleil en extérieur, Marinette HEYRAUD laisse le temps s'écouler et surtout aime à parler de La Versanne.

La vieillesse est comparable à l'ascension d'une montagne plus vous la montez, plus vous êtes fatigués, mais combien votre vision s'est élargie.



*Les portraits de nos résidents de l'EHPAD au mois de mars 2023*

## SANTÉ

### LE CENTRE DE SOINS INFIRMIERS



*Cette Association gère les services de soins qui interviennent dans les différentes communes du canton.*

Le personnel intervient à domicile. Il est composé de 11 infirmiers 9 aides soignantes, une secrétaire comptable, une personne à l'entretien. Un accueil de jour a été mis en place «ici et là dans le Pilat.» Celui-ci est itinérant sur le canton du PILAT dans le cadre du SSIAD. Cet accueil est destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, maladie apparentée, ou en perte d'autonomie.

**Les lieux de rencontre : St Genest-Malifaux les lundi, Bourg-Argental le mardi, Lupé le mercredi, Pélussin le vendredi**  
**Les horaires de 9h30 à 16h30.**

**Accueil de jour : 06 56 69 70 72 - Mail : accueildej.pilat@gmail.com**  
**CSI / SSIAD - 2 rue du Poisot- 42220 Bourg-Argental - Tel : 04 77 39 64 16 - Mail : csi.bourg.argental@orange.fr**

**MON ENGAGEMENT DE BÉNÉVOLE ? ÊTRE PRÉSENTE. POUR CHACUN.**

Je suis bénévole à l'ADMR et je viens en aide aux familles, aux personnes âgées, handicapées ou malades. Pour moi, cet engagement est une évidence. Les relations et les liens que nous tissons m'apportent beaucoup, lorsque je vois la joie et l'épanouissement des personnes que nous aidons, je suis heureuse. J'aime mon bénévolat et j'espère continuer longtemps.

Eliane est bénévole à l'ADMR d'Eygurande-Saint-Paul et Feurs [42] depuis 2011.

Si comme Eliane vous voulez donner d'un peu de votre temps, contactez-nous :  
ADMR LES 3 VALLEES  
04 77 39 79 51

**OSONS le bénévolat ADMR**  
Premier réseau national associatif de service à la personne  
REJOIGNEZ-NOUS SUR [admr.org](http://admr.org)

# HISTOIRE & PATRIMOINE

## LE PATOIS TOUT CRACHÉ !

*Jadis, dans nos campagnes, le portail de l'école était très souvent muni d'un écriteau sur lequel était gravée une inscription : «Ici, on ne parle pas patois et l'on ne crache pas par terre».*

Pourtant, dans la France de 1900, plus des trois-quarts des échanges quotidiens s'effectuaient encore en dialecte régional, autrement dit en patois. Le fait, d'ailleurs, que le français n'ait été, au départ, qu'un parler local d'Île-de-France est encore méconnu aujourd'hui. Tout autant, l'on ignore que l'occitan, dont la Versanne ponctue l'un des «becs» d'oc, fut pratiquement la langue de toute l'Europe du Sud. En croisade, au printemps 1147, Aliénor d'Aquitaine, reine de France, puis d'Angleterre ensuite, ne parlait pas une autre langue que l'occitan dans les rues d'Antioche... Et, nos foires, nos marchés et tous nos travaux des champs, jusqu'à la dernière guerre mondiale, résonnaient de beaux accents de pays, modulés selon la «parlure» de chaque village : «Couma quo vè, enqueue ?».

Mais, voilà ! De directives académiques en impératifs militaires ou économiques, outre l'exode rural, la santé de nos langues régionales a sérieusement décliné au point que, hormis le Corse et le Breton, la plupart sont quasiment moribondes.

Malgré tout, à cheval sur les deux anciens cantons de Saint-Genest-Malifaux et de Bourg-Argental, la Blaguée du Patois de Chaucître et de Taillard (\*) s'évertue, depuis une bonne douzaine d'années, à maintenir la tradition. Sa formule n'est pas d'une

stricte orthodoxie pédagogique, mais, toute en chansons, en dictos ou en bonnes blagues, elle suit gaiement son bonhomme de chemin, sans trop se tracasser des inévitables soubresauts de la mondialisation.

À vrai dire, le caractère de patrimoine national est désormais reconnu aux langues régionales par le droit constitutionnel français, depuis le 23 juillet 2008 (art. 75-1). Cela ne signifie pas que toutes réticences, y compris en haut-lieu, soient levées en faveur d'un véritable enseignement de ces langues. On le sait pourtant, maintenant : loin de concurrencer d'autres savoirs, la pratique de plusieurs langues, à l'école, est plutôt un ferment intellectuel, qui bénéficie au développement global des connaissances chez l'enfant.

Bref, toute une litanie de Ruthiangers ayant fréquenté leur petite école du bourg depuis sa création, au XIX<sup>e</sup> siècle, aurait, sans doute, grand plaisir à encourager la sauvegarde et la transformation envisagée. De quoi laisser rebondir «tou belaman» leur langue maternelle ; française, certes, mais délicatement pimentée d'expressions ancestrales.

Pierre-Bernard TEYSSIER  
(\*) tél. 06 74 93 98 05

## ARCHIVES QUI EST-CE ?

Ce cliché remis par Mr ROURE est une photographie du personnel de l'entreprise JAROSSON de Bourg-Argental prise avant la deuxième guerre mondiale. Parmi le personnel présent, il y aurait quelques ruthiangères...



# FAMILLE

## NOCES DE DIAMANT

*La mairie de la Versanne a connu une ambiance particulière à l'occasion de la célébration du renouvellement des vœux de mariage de Irène et Joseph MOUNIER.*



A cette occasion Le maire André Geourjon et son premier Adjoint Jean-Bernard Fernandez sont allés dans les archives pour retrouver dans le registre l'acte original du mariage du 28 avril 1962 rédigé à 9h30 et en faire la lecture publique aux invités composés de la famille, amis ou collègues associatifs et autres. Bien que cette cérémonie soit symbolique les mariés, devenus depuis octogénaires, ont montré un peu d'émotion lors de leur installation salle des mariages, puis rapidement et bien accompagnés par les deux témoins ils ont été gagnés par l'ambiance festive de circonstance. Puis à la lecture du renouvellement des vœux inspirés du code civil mais adapté au contexte ils ont vite retrouvé leur sourire habituel. Les consentements échangés, le maire a pu déclarer et confirmer «la solidité de cette union

doit se poursuivre aussi longtemps que possible, son horizon est sans limite». Les alliances échangées un diplôme d'honneur leur a été remis par les élus et c'est à l'écoute d'un poème très approprié «votre couple est un îlot rassurant d'amour et de tendresse ....» que la cérémonie s'est achevée. Irène et Joseph ont eu deux enfants Martine et Jean-Luc, 3 petits-enfants, ils sont toujours bien présents dans la vie associative du village et au-delà, Joseph a été Président de la FNACA local de nombreuses années tandis qu'Irène est toujours trésorière d'une association de défense des consommateurs. Après avoir offert le verre de l'amitié salle polyvalente décorée au couleur des années 60 et visionné les photos du mariage de 1962 , la proche famille a poursuivi la fête pour bien marquer ces Noces de Diamant.

## ILS NOUS ONT QUITTÉ EN 2022

Marie-Thérèse POINARD, le 20 janvier

Pierre BONY, le 17 février

Jeanine HEYRAUD, le 19 février a été conseillère municipale

Xavier BARRALON, le 10 avril

Séraphin CHARROIN, le 29 avril

René BERNON, le 5 septembre

Marc ROUCHOUSE, le 25 novembre

Philomène BARRALON, le 6 décembre

## ÉTAT CIVIL 2022

### NAISSANCES

Antonin JUTHIER

né le 13 janvier 2022

Elisa SANCHEZ

née le 28 juin 2022

Lénaëlle TRAUCHESSAC

née le 26 juin 2022

Ambre ESCOFFIER

née le 25 octobre 2022

Kali BIGALLET VASQUEZ

né le 02 novembre 2022

Piotr DUDEK PRUNIER

né le 17 novembre 2022

## MARIAGES

Mr Pawel DUDEK et Mme Alice PRUNIER

le 15 janvier 2022

Mr Pierre MONTEUX et Mme Roselyne COQUARD

le 03 septembre 2022

## DÉCÈS

Mme Marine DELALLE

le 16 juin 2022

# HISTOIRE & PATRIMOINE

## L'ŒUVRE DE TOUS LES RUTHIANGERS

«La Versanne veut Vivre !» écrit le journal l'Essor du 24 juillet 1955.



Printemps 1956, le chantier de construction

Il explique : «Sur cette terre de courage, où l'électricité ne fut installée qu'en 1952, les jeunes sont nombreux. Ils se sentent handicapés notamment à cause de ressources financières insuffisantes. C'est en vue de remédier à cet état de chose, que toute la population se resserre pour entreprendre la construction d'un préau et d'une maison des jeunes».

Déjà en janvier 1954, les jeunes Ruthiangers avaient pris en main leurs loisirs «Les jeunes veulent leur terrain de sport ! Mercredi et vendredi derniers, ils étaient dix-sept à l'ouvrage pour le terrassement avec un matériel restreint... Il faut évidemment des jambes bien bottées et des bras robustes, mais surtout des coeurs courageux...l'achèvement de ce terrain marquera une étape pour les fils de notre pays mais aussi pour les générations futures» relate l'Essor de La Loire. A la kermesse de l'été 1954, la messe est donnée sur le nouveau terrain de sport de St-Didier. Au cours de l'office le terrain est bénit par le curé, secondé par l'animation de la Jeunesse Agricole Chrétienne (JAC). Pendant l'hiver, les jeunes de la Versanne s'ennuient. En 1955, ils ont envie de se réunir, notamment les dimanches après-midi. Ils parlent de séances de cinéma, d'écouter la radio, d'être ensemble tout simplement ! Le cahier de l'Amitié de juin 1955 évoque cet état d'esprit. Il souligne une double nécessité pour La Versanne : «La kermesse aura lieu le 31 juillet. Nous savons tous, qu'elle est désormais nécessaire chaque année, notamment pour l'entretien de l'école libre... C'est l'évidence même ! L'absence d'un préau constitue une condition anti-hygiénique, voire immorale pour nos enfants. Et pour

garder notre école, la conséquence s'impose : il faut un préau ! il y a une autre nécessité d'intérêt paroissial et communale à la fois. Nos jeunes, fortement éprouvés par la rudesse de leur vie de travail sont bloqués dès la fin des classes à cause du défaut d'un lieu de rassemblement... il n'y a plus rien à faire ici ! On ne sait même pas où se réunir ! .... Il est évident qu'il faut une salle d'œuvre avec un foyer de jeunes ruraux».

Ces choses étant dites, maintenant l'enjeu est le financement ! La kermesse 1955 va devenir le fer de lance de cette œuvre collective à financer «Plusieurs réponses individuelles sont parvenues sous forme d'offrandes en espèces ou en nature... Tous ici, redoublent d'ingéniosité pour l'organisation de cette kermesse...Le programme et les attractions sont renouvelés... Certaines paroisses autour de St-Etienne acceptent d'aider sous forme de dons, quêtes, lots, etc...» continue le Cahier de l'amitié.

En juillet 1955, un comité de construction est formé. La première réunion rassemble la plupart des pères de famille de la commune. Ils définissent ensemble le caractère du projet envisagé, son but et les moyens techniques pour le réaliser. Des responsables de chantier sont élus. La compétence d'un architecte est actée.

Les travaux des champs terminés, le chantier va pouvoir commencer ! «Le 21 août, le premier coup de pioche vient d'annoncer le début des travaux de terrassement que nécessitent la construction... Pour mener à bien cette entreprise, beaucoup se promettent d'y travailler. C'est en effet, l'affaire de tous et sera la gloire et la fierté de tous d'y avoir mis par son travail... Chaque journée de travail est un don fait à toute la communauté» retrace l'Essor de La Loire en août et septembre 1955.

Sur le chantier, les équipes se renouvellent chaque jour. Deux responsables dirigent les travaux. Une visite de l'inspecteur départemental de l'Urbanisme et celle de l'architecte en décembre 1955 a provoqué de la part de ces deux professionnels, un éloge à la main d'œuvre bénévole. «Ils ont bien senti que cette œuvre est devenue l'Affaire des habitants de La Versanne». Pendant cet hiver, le chantier est souvent interrompu par le froid et la neige mais aussi l'obligation pour certains de «tuer le cochon» ! En janvier 1956, les maçons Lucien Ruard, Jean Panel et Marcel Barralon entrent en lice. Le ciment est livré. Une équipe des



Le cardinal Gerlier, lors de l'inauguration du 25 août 1956



La Salle d'œuvre et le préau

Preaux apporte le sable extrait de la carrière de la route de St-Sauveur. Le ferrailage prêt, le coulage des fondations peut commencer.

Le Cahier de l'Amitié de mars 1956 annonce «Les pierres de la crèche de 1955 de l'Eglise, qui sont déjà si chargées de valeurs symboliques seront utilisées pour aménager une niche en forme d'ogive dans le mur arrière du futur préau».

En avril 1956, le chantier a bien avancé : «Ça change d'une semaine à l'autre, entend-on dire le dimanche à la sortie de la messe...grâce à l'habileté et au dévouement de tous, les murs sont finis. Tous les travailleurs disent avec une fierté bien légitime, Ça, c'est notre maison !» écrit L'essor de la Loire du 22 avril 1956.

Le gros œuvre de la maçonnerie est terminé. Malgré la pluie, vingt-cinq hommes de tous les hameaux sont venus poser les tuiles. Il faut régler les premières factures de matériaux. «Alors, parlons de la kermesse» lance le Cahier de l'Amitié de juin 1956. Et la Kermesse 1956 va être à la hauteur des espérances.

Ce jour-là, le samedi 25 août 1956 est une date de mémoire pour les habitants de La Versanne, son Éminence le Cardinal Gerlier est présent pour la bénédiction de la nouvelle salle d'œuvre et le préau. Le journal La Dépêche relate cette journée : «A 17 heures précises, son Éminence le Cardinal Gerlier, accompagné de Mgr Merlier, vicaire général, arrivait sous une pluie battante et la réception prévue «sous les tilleuls» se déroula sous le nouveau préau de l'école libre de filles. La plupart des personnalités religieuses et civiles de la localité et des environs étaient présentes, entourées d'un grand nombre d'habitants parmi lesquels nous avons remarqué les Anciens Combattants, derrière leur drapeau. M. Heyraud, maire de La Versanne, souhaitait la bienvenue à son Éminence pendant que deux enfants, Dominique Heyraud et Bernadette Vanel, offraient au Cardinal de magnifiques bouquets. En quelques mots, M. Heyraud fit part de la joie et du plaisir de toute la population de La Versanne devant l'Honneur qui lui est fait en ce jour et remercie bien sincèrement l'Archevêque de Lyon de cette visite qui sera la meilleure des récompenses pour tous ceux qui ont participé de manière quelconque à la réalisation du préau et de la salle d'œuvre. M. le Maire souligne que la population a réalisé avec une foi et un courage

méritoire ce tour de force pour une aussi petite localité. M. Marcel Barralon, des Preaux, président de l'Association des Amis de St-Didier, prononce également les paroles de bienvenue au nom de l'Association et de tous les groupements paroissiaux, témoignant devant le chef spirituel du diocèse, du dévouement et de la fidélité de toute la paroisse. Son Éminence répond, avec cette bonté et ce sourire qui lui sont si familiers, et assure tout son auditoire attentif de son plaisir de se retrouver à La Versanne dont il entend parler depuis très longtemps. Il remercie bien vivement toute la paroisse, son dévoué curé Javelle et toutes les personnes ou collectivités qui ont contribué à l'édification du préau et de la salle d'œuvre. Après avoir remercié à nouveau les deux gentils porteurs de gerbes, il dépose, l'une de celles-ci aux pieds de la statue de la Vierge dans le préau lui-même, et remet la deuxième au Président des Anciens Combattants pour être déposé au Monument aux Morts. Le Cardinal Gerlier bénit ensuite la construction. Puis tout le monde se rend à l'église. La messe est célébrée par M. L'abbé Heyraud, enfant de La Versanne et directeur du Grand Séminaire St-Irénée de Lyon».

A l'issue de cette journée, un vin d'honneur a réuni autour des personnalités dans la nouvelle salle d'œuvre, tous ceux qui ont construit de leurs mains «L'œuvre de tous les Ruthiangers» comme a dit pendant son discours, Marcel Barralon, le président des Amis de St-Didier.

# CÔTÉ CUISINE AVEC LES ORTIES DE LA VERSANNE

*Le petit sauvage vous propose sa recette printanière :  
le velouté d'ortie de La Versanne aux asperges*

## Ingredients :

- 300 g d'asperges
- 200 g de feuilles d'ortie
- 1 blanc de poireau
- grosse pomme de terre farineuse (genre bintje)
- 1l de bouillon de volaille ou un cube de bouillon
- 2 gousses d'ail
- 20 cl de crème liquide
- 30 g de beurre



## SPORT NATURE REMERCIEMENTS

### 25<sup>ème</sup> Rencontre-orientation

Le CAF (Centre Alpin Français) de Saint-Etienne remercie les routhiangers ainsi que l'auberge du Grand Bois pour avoir accueilli les 278 participants pour leur course d'orientation du 6 novembre 2022.



## EN IMAGE CONCOURS

Le premier concours photos organisé par le CCAS a été remporté par un jeune photographe, Adrien VIOZAT. Il a déclenché son appareil au bon moment et au bon endroit. Pour le jury les principaux critères de sélection d'après le règlement sont présents, l'animal, les éléments architecturaux dans un environnement naturel. De plus l'attitude du chat permet de penser qu'il est d'accord pour être photographié. Le concours est reconduit cette année, les inscriptions sont enregistrées en mairie.



# ENVIRONNEMENT PILAT PROPRE

*La municipalité et l'association JSCV ont participé au nettoyage de la nature à l'occasion de la journée PILAT PROPRE.*

Une vingtaine de personnes se sont retrouvées au centre-bourg pour inspecter l'ensemble des hameaux, des lieux urbanisés et touristiques plus fortement exposés aux souillures.

Une quinzaine de sacs ont été remplis d'emballages alimentaires, papiers ou cartons, objets plastiques, pièces métalliques. Le volume global collecté n'est pas très conséquent ce qui prouve

que les opérations de nettoyage sensibilisent le public. Pour certains déchets le geste n'a pas été malencontreux comme ce pot de confiture enveloppé d'un essuie-tout pour ne pas se salir les doigts, retrouvé en bordure de parking.

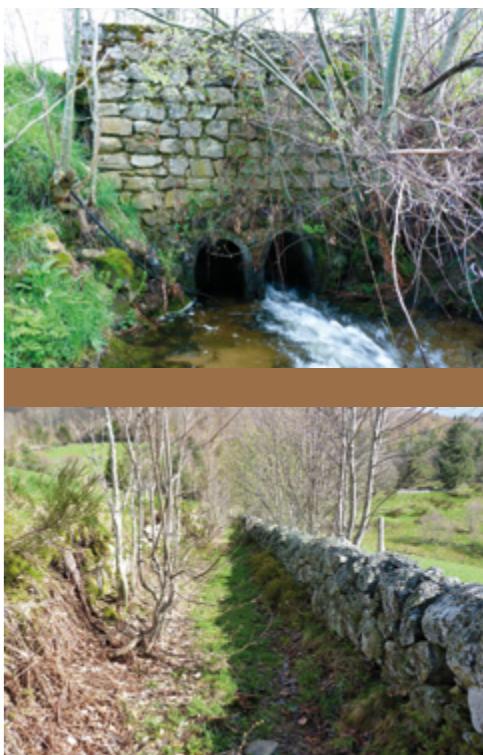
Lors de l'inspection du territoire Ruthianger, les participants devaient aussi flécher les points noirs, tout ce qui impacte nos paysages, lesquels font l'objet de discussion dans le cadre de la révision de la Charte du Parc du Pilat. L'immanquable a bien sûr été pointé, ce véhicule carbonisé volontairement en novembre 2022 au niveau de Verniol, qui depuis a été retiré. D'autres points disgracieux à l'œil ont été pointés comme l'entrée d'un hameau qui a l'allure d'un vaste chantier depuis plusieurs années, un ancien bâtiment agricole largement vétuste, un dépôt de matériaux de construction et d'objets sanitaires déjà signalé, un éboulement en bordure de voie qui semble s'éterniser puis un dépôt de remblais à l'entrée Nord du village, sous le cimetière. En fin d'après midi Michel Gonnet, délégué au SICTOM, a présenté le fonctionnement d'un composteur.



## NATURE LES PETITS CHEMINS OUBLIÉS

*Des élus accompagnés de bénévoles participent à l'entretien des anciens chemins ruraux qui se referment en raison de la végétation qui reprend sa place par manque de fréquentation et d'usage.*

L'eau de ruissellement ou de source apporte aussi son lot de dommages, parfois, un simple coup de pioche suffit pour recanaliser l'eau dans une bonne direction. Les dernières interventions ont permis d'ouvrir l'itinéraire qui relie La Biousse à Digonnel, un vaste chantier, mais aussi du Bariat aux Pommeaux Blancs ainsi que du Vernay à Verniol. Ces chemins, qui servent de desserte aux propriétés privées sont des éléments patrimoniaux remarquables, construits au fil du temps avec méthode, adresse et habileté qui démontre le savoir-faire d'une époque dépourvue de mécanisation. Tout ceci nous oblige aujourd'hui, pour ceux qui le souhaitent, de participer à ces petits chantiers. Soyez disponibles le premier mardi du mois, venez avec vos outils ou si vous n'en possédez pas, vos bras suffiront. La remise en état de l'ancien chemin de Lachaud a été engagé, mais aussi sur un aspect administratif car il n'apparaît que partiellement sur le cadastre. Les conditions météo peuvent conduire à l'annulation du chantier. Connectez-vous sur l'application Illiwap pour vous assurer de son maintien ainsi que du lieu de rendez-vous.



## CULTURE BIBLIOTHÈQUE

*L'équipe de la bibliothèque vous accueille les samedis matins de 9h à 12h, Lors de votre inscription, nous vous créons une carte nominative, Elle vous permet d'emprunter des documents où de les réserver sur internet en ayant au préalable créé votre compte sur le site des médiathèques des Monts du Pilat : [www.mediatheques-montsdupilat.fr](http://www.mediatheques-montsdupilat.fr).*

Grâce à ce dispositif, votre choix est étayé, livres, DVD, BD, documentaires, et biographies pour adultes et enfants. Vous pouvez ainsi réserver vos documents dans l'ensemble du réseau, en choisissant votre lieu de retrait. Une fois par semaine une navette se charge de parcourir le territoire pour distribuer les réservations dans les 12 bibliothèques : Le Bessat, Bourg-Argental, Jonzieux, Marlhes, Planfoy, St Genest Malifaux, St Julien Molin Molette, St Régis du Coin, St Romain les Atheux, St Sauveur en Rue, Tarentaise et La Versanne. Nous vous rappelons que ce service est gratuit.



Durant l'année 2022, la bibliothèque a proposé différentes animations :

- ❖ **Le 11 juin**, Journal international du Tricot, avec la participation de Marie-Christine Carlier qui aide, explique, conseille pour la réalisation de vos différents tricotages. Les participants ont souhaité la reconduction de cette activité une fois par mois.
- ❖ **Le 27 août**, 40 personnes adultes et enfants ont profité d'une balade contée par l'association la Forêt des Contes.
- ❖ **Le 17 septembre**, Mme Gaucher librairie de Davezieux nous a présenté sa sélection de romans de la rentrée littéraire 2022.
- ❖ **Le 1er octobre**, nous avons accueilli les participants du prix Exbrayat autour d'un café, le lauréat de cette année est Hélène Gestern pour son roman 555.
- ❖ **Le 10 décembre**, la librairie a proposé une vente de livres.

**Nous accueillons avec plaisir de nouveaux bénévoles au sein de l'équipe pour nous épauler à la participation des permanences, les animations,....**

### Les animations 2023 :

- ❖ Les prochaines dates des après-midi tricot : 6 mai - 10 juin à partir de 14h30
- ❖ Le 27 mai, la romancière Nicole Tardy échangera avec les lecteurs routhiangers sur son travail d'écrivain.
- ❖ De mai à juillet, vous pourrez découvrir l'exposition du photographe Raymond Depardon « Rural » sur les paysans d'Auvergne
- ❖ Le 17 juin Pierre Padaillé conteur viendra animer l'après-midi autour d'histoires paysannes.
- ❖ Cet été nous organisons une animation familiale sur le thème culinaire avec la participation de M. Maisonnnette. La date sera prochainement définie.
- ❖ A partir du mois de juin, retrouvez les 3 livres en lice pour le Prix Exbrayat. Vous pourrez donner votre avis en votant en octobre.

- ❖ En septembre, nous renouvelons l'intervention de Mme Gaucher pour présenter la rentrée littéraire 2023.
- ❖ En décembre, l'expo-vente de livres, pensez à vos cadeaux de Noël. Cette année, grâce au budget de la CCMP, nous avons enrichi nos collections avec 50 romans et bandes dessinées, ouvrages pratiques pour adultes et enfants. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

## ACTIVITÉ

### UNE MAILLE À L'ENDROIT UNE MAILLE À L'ENVERS

*Un samedi par mois à 14h30 Marie-Christine CARLIER propose un Atelier tricot à la bibliothèque du village à l'heure où nous devions baisser le chauffage et ajouter un lainage en hiver, l'atelier de tricotage a pris tout son sens...*

Une dizaine de personnes de La Versanne mais aussi de St Sauveur-en-Rue, Thélis-la-combe se retrouvent pour créer et échanger sur les techniques du tricot. Marie-Christine est là pour transmettre son savoir-faire (tricotage avec des aiguilles circulaires) et répondre à vos questions et vous guider. Débutantes et confirmées, cet atelier a vu de belles pièces en laine prendre forme, les pulls de Geneviève, le bon pull tub des années 70 de Nicole, les chaussettes de Marie-Christine, Mireille effectue des petits carrés pour confectionner une couverture, un châle par Angélique et Marie-Claude qui tricote tricote, inlassablement. Nous avons aussi Claire qui crochète une éponge de douche. Cet atelier est exclusivement féminin, Messieurs on vous attend !



## LOISIRS TU JOUES ?

*l'association «Tu joues ?» Aménage et anime des espaces de jeux et crée des moments de convivialité autour des activités ludiques.*

**La Ludothèque :** Installée à Saint Julien-Molin-Molette rue de la Vieille, vous accueille et vous propose des activités régulières et des événements festifs pour tous.

**L'espace rencontre enfants parents (EREP) :** S'installe et vous accueille à La Versanne, Marlhes, St Régis les mercredis pour un temps de jeux (se renseigner sur les dates) action soutenue par la CCMP.

**Le Ludo'Pilat :** ludobus itinérant arrivera dans les villages de St Sauveur-en-Rue, St Romain, Jonzieux.

**Adhésion :** Prix libre par foyer (à télécharger sur le site)  
**Mail :** [associatio.tujoues@gmail.com](mailto:associatio.tujoues@gmail.com) - **Téléphone :** 07 52 08 76 61



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## LE PAT, PROJET ALIMENTAIRE DES MONTS DU PILAT EST LANCÉ !



En effet, la Communauté de Communes des Monts du Pilat a engagé l'élaboration d'un projet alimentaire (PAT) à l'échelle du territoire. Il implique tous les habitants, ainsi que tous les acteurs économiques et politiques locaux. L'objectif est de construire tous ensemble des solutions concrètes qui répondent aux besoins agricoles et alimentaires du territoire, puis de les déployer.

Le PAT, c'est une belle opportunité pour agir sur différents domaines en lien avec l'alimentation locale : donner accès à une alimentation saine, mettre en valeur les produits locaux, tisser du lien entre producteurs et habitants, préserver la biodiversité, lutter contre la précarité alimentaire, lutter contre le gaspillage alimentaire, préserver les terres agricoles, accueillir de nouveaux agriculteurs, etc.

### L'élaboration du PAT se fera en plusieurs étapes :

**1/ État des lieux du territoire sur l'offre alimentaire**, les ressources et spécificités locales, les attentes et besoins des habitants, des consommateurs et des acheteurs locaux (juillet 2022 - février 2023),

**2/ Définition tous ensemble d'une stratégie alimentaire pour le territoire**, qui sera le socle de

nos futures actions (3 ateliers : mars 2023 - juillet 2023),

**3/ Co-construction d'un plan d'actions pour concrétiser cette stratégie** (août 2023 - juin 2024). Parce que nous voulons que ce PAT soit élaboré pour et avec vous tous (que vous soyez habitants, commerçants, restaurateurs, agri-

*Si vous souhaitez être informés ou associés au PAT, nous vous invitons à contacter la chargée de mission du PAT, Christine Gazel (Tel 06 46 17 88 37 - 04 77 02 17 16 - mail : pat-agriculture@cc-montsdupilat.fr).*

## VIE SOCIALE ET CULTURELLE

### NOUVELLE DIRECTRICE

Nous avons le plaisir d'accueillir Anne BUB, nouvelle directrice de l'Espace Déôme. Après avoir travaillé 15 années à la Cafal, principale partenaire des Centre Sociaux, elle revient à son métier d'origine et se réjouit de ses nouvelles fonctions. Elle a pris ses fonctions le 31 janvier dernier.

L'équipe salariée et le Conseil d'administration souhaitent que son arrivée apporte une nouvelle dynamique à l'association afin de maintenir son rôle de créateur de lien.

**Espace socio-culturel de la Déôme**  
Allée du 8 Mai 1945 42220 Bg.Argental  
Ouvert : lundi, mercredi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h.  
Mardi et vendredi : de 14h à 18h (Fermeture à 18h pendant les vacances)  
Tel. 04 77 39 11 48  
mail. accueilespacedeome@gmail.com  
<https://espacedeome.centres-sociaux.fr>



## PARC DU PILAT

### DESTINATION 2041

**La révision de la charte du Parc pour son renouvellement en tant que Parc naturel régional sur la période 2026-2041 se poursuit.**

Le diagnostic du territoire, l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte actuelle, l'évaluation de l'évolution de la biodiversité sont terminés. Ils sont en ligne sur le site internet. Sur cette base, le Parc du Pilat a organisé plusieurs temps de concertation avec élus, citoyens et acteurs socio-économiques.

#### Ainsi, 5 grandes orientations pour la prochaine charte se dessinent :

- ✓ Renforcer le sentiment d'appartenance et l'implication de tous dans le projet de territoire.
  - ✓ Accroître la qualité écologique et paysagère du territoire
  - ✓ Développer une économie qui intègre les défis écologiques et sociaux
  - ✓ Accueillir dans des conditions pérennes pour le territoire et ses ressources
  - ✓ Tendre vers une plus grande résilience et une plus grande adaptabilité
- Des ateliers d'écriture avec élus et techniciens des collectivités concernées par le Pilat sont en cours. Une consultation locale sur une version provisoire de la charte sera organisée au premier semestre de l'année 2023 pour procéder à des ajustements.

**Vous pouvez suivre l'ensemble de la démarche sur <https://www.parc-naturel-pilat.fr/destination2041/>**



## ENVIRONNEMENT

### LA COLLECTE DES DÉCHETS

**Afin de maîtriser des coûts exponentiels, le SICTOM Velay Pilat va progressivement réorganiser l'ensemble des collectes dans un délai de 2 à 3 ans.**

Les bacs jaunes et verts vont disparaître progressivement et seront remplacés par des colonnes d'apport volontaire collectées par des camions grues. Cette réorganisation fera l'objet d'une communication spécifique et détaillée de la part du SICTOM en fonction des secteurs où les colonnes seront implantées.

#### Les avantages de ce déploiement :

- ✓ Moins de consommation de carburant (impact carbone).
- ✓ Aspect esthétique
- ✓ Meilleure performance de tri avec un geste de tri facilité par le regroupement en points d'apport volontaire.
- ✓ Aspect économique (maîtrise de la masse salariale).
- ✓ Amélioration de la qualité de travail des agents (moins de pénibilité).
- ✓ Limitation des coûts pour les habitants.
- ✓ Limitation des déchets déposés (moins de déchets volumineux qui seront retrouvés dans les colonnes car présence d'une trappe de dépôt).
- ✓ Implantation stable (éviter les envols ou déplacements de conteneurs).
- ✓ Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (trappe Personnes à Mobilité Réduite).
- ✓ Suppression des locaux poubelles dans les immeubles.
- ✓ Augmentation de la capacité de stockage (moins de conteneurs qui débordent).

Le responsable de collecte accompagne toutes les communes du SICTOM dans l'implantation et le déploiement des colonnes. Cette optimisation constitue un levier essentiel pour limiter à terme nos coûts d'exploitation.

# SERVICES MDS



*Les Maisons des Services de Saint Genest Malifaux et Bourg-Argental proposent différents services pour faciliter les démarches administratives des personnes par l'intermédiaire de Cécile Exbrayat coordinatrice.*

•**Droits** : CAF, MSA, CPAM, Caisses de retraite, MGEN, Mutuelles...

•**Accès aux soins** : Complémentaire santé solidaire, mise en lien avec des réseaux de santé...

**Emploi** : Pôle emploi, recherche d'emploi, Formations, Compte personnalisé, emploi des jeunes...

•**Carte grise, permis de conduire.**

•**Logement** : rénovation, ouverture de droits allocation logement, Fibre ...

•**Infos jeunes**

•**Infos seniors**

Ce service est ouvert à tous les habitants de la CCMP.

## HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : de 13h30 à 16h30

Mardi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Jeudi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Vendredi : de 9h à 12h

**Saint-Genest-Malifaux**  
Impasse de la Mairie  
Tél. 04 27 64 80 52

**Bourg-Argental**  
Allée du 8 mai 1945, 1<sup>er</sup> étage  
Tél. 04 51 26 06 59

Contact : [mds@cc-montsdupilat.fr](mailto:mds@cc-montsdupilat.fr)

## INFOS PRATIQUES

### RECENSEMENT

Tous les jeunes français, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>e</sup> anniversaire.

### DÉCHÈTERIE

•**Saint-Genest-Malifaux**

Tel. 04 77 51 47 91

**ÉTÉ** du 15 mai au 15 sept.

Lundi -vendredi de 13h30 à 18h

Mercredi-samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

**HIVER** du 16 sept. au 14 mai.

Lundi -vendredi de 13h30 à 17h

Mercredi-samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

•**Bourg-Argental**

Tel. 04 77 39 18 84

**ÉTÉ** du 15 mai au 15 sept.

Lundi-vendredi de 13h30 à 18h

Mercredi-samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

**HIVER** du 16 sept. au 14 mai.

Lundi-vendredi de 13h30 à 17h

Mercredi-samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

# À LA VERSANNE MARCHÉ ANIMÉ SAISON 3

**PRODUCTEURS LOCAUX**

**MARCHE ALIMENTAIRE MARCHANALANIMATION & CULTURE**

**PLANTS ET SEMIS**  
**29 AVRIL**

**FLEURS**  
**27 MAI**

**FRUITS ROUGES**  
**24 JUIN**

**CONFITURES**  
**29 JUILLET**

**GRILLADES**  
**26 AOÛT**

**LES SAMEDIS DE 9H-13H**

**POSSIBILITÉS DE MANGER SUR PLACE AVEC LES PRODUITS DU MARCHÉ ANIMATIONS MUSICALES, BUVETTE**



## CONCOURS PHOTO

La Versanne tout naturellement !

Ouvert à tous !

Prenez une photo originale dans la Versanne (paysages, éléments de nature, vie de la commune, animaux ou encore éléments architecturaux) pour illustrer le calendrier de l'année prochaine du C.C.A.S. Le plus beau cliché fera la couverture et les 12 suivants mettront en valeur chaque mois de l'année. Règlement du concours en mairie.

